

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

MAIRIE D'UBRAYE

Séance du vendredi 26 septembre 2025

Date de la convocation: 22/09/2025

Membres en exercice : 6
L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Claude ROUSTAN

Présents : 6
Présents : Claude ROUSTAN, Christophe REY, Damien BARRAL, Aurélia MUNIER, Gérard OCCELLI, Marie-José BOINEGA

Votants: 6
Représentés:

Pour: 6
Excusés:

Contre: 0
Absents:

Abstentions: 0
Secrétaire de séance: Gérard OCCELLI

Objet: Réparation de la voie communale "Chemin de Jaussiers" - D_2025_033

Dans le cadre des travaux d'investissement, la commune a décidé de procéder en urgence à la réparation de la voie communale "Chemin de Jaussiers".

Ces travaux consistent à conforter cette voie communale qui aujourd'hui présente des dégradations importantes dues aux fortes pluies. Un enrochement bétonné s'avère aujourd'hui indispensable et il y a lieu d'intervenir rapidement, au vu du danger qu'encourent les habitants des résidences principales qui l'empruntent quotidiennement.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le versement du solde du Fonds de Concours octroyé par la CCAPV d'un montant de 2 781 euros.

Le devis demandé à l'entreprise Cozzi s'élève à 9 950 € HT.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit:

Fonds de Concours CCAPV :	2 781,00 €
Autofinancement :	7 169,00 €

Total	9 850,00 €

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'autorisation de démarrer les travaux sans attendre la décision du Conseil Communautaire, afin que cette réparation soit effectuée avant l'hiver.

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à ce projet, et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches concernant ce dossier.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jour mois et an ci-dessus

Le Maire
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/10/2025
004-210402244-20250926-D_2025_033-DE

Claude ROUSTAN

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 004-200068625-20251216-2025_05_03-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

AGEDI Dépôt Préfecture de DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/10/2025 004-210402244-20250926-D_2025_033-DE